



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCLARE METTRE EN VENTE DEUX TERRAINS LUI APPARTENANT ET QUI SE DÉCRIENT COMME SUIT :

Le terrain désigné sous le numéro de **lot 5 048 692, canton Palmarolle, circonscription foncière d'Abitibi situé au 181, rue Principale à Palmarolle** est libre à la vente depuis le 11 mars 2021;

- Le coût du terrain de 8,69 \$ le mètre carré (1001.3 m²) soit huit-mille-sept-cent dollars (8700.00 \$), plus TPS de quatre-cent-trente-cinq dollars (435.00 \$), et TVQ de huit-cent-soixante-sept dollars et quatre-vingt-trois cents (867.83 \$), soit un total de dix-mille-deux dollars et quatre-vingt-trois cents (10 002.83 \$).
- Les frais d'arpentage de trois-cent dollars (300.00 \$);
- Les frais de construction du réseau d'aqueduc et d'égout de cinq-mille-cinq-cent dollars (5500.00 \$);
- Pour un prix total de quinze-mille-huit-cent-deux dollars et quatre-vingt-trois cents (15 802.83 \$).

Toute personne intéressée par l'acquisition dudit terrain doit en faire la demande par écrit à la Municipalité.

DONNÉ À PALMAROLLE CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MARS 2021.

VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE P. I., SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE P. I.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À AUTHIER, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MARS 2021, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MARS 2021.

VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE P. I., SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE P. I.